

Énoncé sur le Budget 2025-2026 du gouvernement du Québec

Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec

31 MARS 2025

RSIQ

Le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) déplore le peu de gains obtenus, et leur trop faible impact, en lien avec les recommandations présentées dans son [mémoire prébudgétaire](#). Ce budget manque d'ambition pour répondre aux enjeux actuels en itinérance.

Incohérence ministérielle

Le 24 mars 2025, le ministre des Finances du Québec présentait son [budget](#) pour la prochaine année. À notre grand regret, on n'y retrouve aucune annonce structurante pour prévenir ou réduire l'itinérance. Deux jours plus tard, [le ministre responsable des Services sociaux a dit](#) qu'« il faut être réaliste ». « Je pense qu'on ne peut pas parler de réduction maintenant, on voit tous ce qui se passe dans la rue » en parlant du dénombrement de l'itinérance prévu le 15 avril prochain.

Gains, reculs et incertitudes en lien avec nos revendications

Approche globale et prévention : Le financement révèle un faible engagement à prévenir l'itinérance. Le budget 2025-2026 reste centré sur les services existants, avec un ajout de seulement 15M\$ sur un an pour la prévention des problèmes de santé physique et mentale. Nous tenons cependant à souligner la hausse notable de 725M\$ du budget en protection de la jeunesse, considérant les liens forts entre la sortie des centres jeunesse et l'itinérance.

Droit au logement : Aucune nouvelle mesure structurante ni fonds supplémentaires substantiels pour le logement social et communautaire. L'objectif de 23 000 unités de logement additionnelles d'ici 2029-2030 est maintenu, mais l'écart entre l'offre et les besoins continue de se creuser. Nous sommes loin des 10 000 unités de logements sociaux et communautaires par an revendiquées par le RSIQ et d'autres regroupements comme le Réseau québécois des OSBL d'habitation. La rénovation des HLM bénéficie d'un rehaussement de 228M\$ sur cinq ans. Ces avancées restent insuffisantes.

Le Programme de supplément au loyer (PSL) est légèrement bonifié (75.3M\$). Rappelons toutefois que les PSL sont un outil pour faciliter l'accès à un logement, mais ils ne représentent pas une solution unique pour permettre aux personnes en situation d'itinérance de sortir de la rue. Ce programme ne peut en aucun cas se substituer à une offre suffisante de logements sociaux et communautaires, qui demeurent essentiels pour répondre aux multiples réalités vécues. Si les PSL contribuent indéniablement à diversifier l'offre de logements, ils doivent être accompagnés d'investissements structurants et récurrents en logement social et communautaire.

Droit à un revenu décent : « L'itinérance est d'abord et avant tout un enjeu de société qui prend racine dans des facteurs structurels comme la pauvreté » (RSIQ, 2024).

Aucune bonification des prestations d'aide sociale, ni augmentation du salaire minimum ou d'un revenu minimum garanti. En d'autres termes, le budget 2025-2026 du gouvernement québécois n'annonce rien de porteur en matière de lutte à la pauvreté. L'accent est mis sur l'employabilité, en décalage avec la réalité des personnes en situation d'itinérance. À cela s'ajoute l'abolition du bouclier fiscal, qui touche 140 000 contribuables à faible revenu.

Droit à la santé et accès aux services sociaux : Les investissements restent concentrés sur le volet médical (traitements, vaccins, infrastructures, formation de médecins). Nous relevons peu de mesures pour améliorer l'accès aux services de première ligne ou en dépendance, bien que des efforts soient consentis pour adapter les services aux Premières Nations, Métis et Inuit, et mieux soutenir les jeunes en sortie de centre jeunesse.

Réseau d'aide et de solidarité : Une hausse de 50M\$ pour les organismes financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux fait partie du budget 2025-2026, mais elle est insuffisante face aux besoins. De nombreux organismes resteront sous-financés et dépendants de fonds ponctuels, mettant en péril leur stabilité et la rémunération de leur personnel.

Sans courage politique, comment renverser la tendance en itinérance?

En novembre dernier se tenaient les 4^{es} États généraux de l'itinérance au Québec rassemblant le milieu communautaire, différents ministères, des municipalités, des établissements de santé, des chercheurs, des personnes à savoirs expérientiels, etc. Les constats qui en ressortent sont clairs et préoccupants :

- L'itinérance est un phénomène complexe en constante augmentation et constitue un enjeu de société majeur;
- Les droits des personnes en situation d'itinérance sont encore trop souvent bafoués;
- Une approche globale et des actions en prévention sont essentielles pour agir efficacement;
- Des enjeux de financement limitent les interventions sur le terrain et les efforts de prévention;
- Une meilleure collaboration et coordination entre les acteurs est nécessaire pour optimiser les ressources et les impacts.

Face à ces constats, le RSIQ porte la vision d'une société plus équitable et inclusive et privilégie une approche axée sur la prévention plutôt que sur la seule gestion des conséquences. Nous croyons en une responsabilité partagée et en une gouvernance intersectorielle renforcée pour répondre efficacement aux défis actuels. Les États généraux de l'itinérance 2024 ont confirmé que c'est dans cet esprit que de nombreux acteurs souhaitent se donner les moyens pour bâtir des solutions durables pour prévenir et réduire l'itinérance au Québec.

Est-ce que nos décideurs en feront autant?